

COMPORTEMENT SECURITE EN RANDONNEE

Chacun doit veiller à être correctement équipé (vêtements, chaussures, eau)

Avant de partir, se rappeler que chacun est responsable de sa sécurité et de celle des autres, à fortiori, l'animateur de la randonnée, qui en plus est responsable pénalement en qualité de garant de la sécurité des participants et vis-à-vis de l'assurance de l'Association.

- Se rappeler qu'il n'est pas question de caracoler devant. On reste derrière l'animateur.
- L'animateur sollicite un « serre file » pour s'assurer que tout va bien à l'arrière, que personne ne tarde trop.
Si quelqu'un s'arrête pour « raisons techniques », le serre-file peut demander à arrêter le groupe.
- Si une personne s'arrête, elle laisse son sac ou ses bâtons sur le côté du chemin pour permettre de la situer.

En circulation

- Sur chemins herbeux : RAS, on profite.
- Sur route : on marche en file indienne sur gauche, en utilisant les bas- côtés s'ils sont praticables, sinon, le plus près possible du bord.
- Ne pas obliger l'animateur ou le serre file à rappeler fréquemment les consignes.
- Face à un virage à gauche, donc sans visibilité, l'animateur du groupe peut désigner 1 randonneur pour signaler le passage du groupe (idem pour la traversée d'un carrefour).
Il faut traverser à angle droit, ne pas obliquer ou traverser en troupeau.
Il est possible que le groupe passe à droite provisoirement sur demande de l'animateur
- A proximité d'un sommet de côte, donc sans visibilité sur l'autre versant, l'animateur peut solliciter 1 randonneur pour s'avancer et avertir tout véhicule de la présence d'un groupe.

Descriptif de la randonnée par l'animateur

- Localité – comment s'y rendre
- Point de RV dans la localité
- Préconiser le covoiturage
- Longueur - Durée estimée - Difficultés éventuelles (côtes)
- Points remarquables éventuels (panoramas/monuments...)